



Pays d'Armagnac

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

Liste des délibérations du Comité Syndical

Séance du lundi 24 janvier 2022

18h00 Salle des Fêtes de Roquebrune

- ❑ Délibération n°1 : Demande de financement LEADER pour l'animation des démarches de Transition – Volet Projet Alimentaire Territorial – année 2022 ;
- ❑ Délibération n°2 : Demande de financement LEADER pour l'animation des démarches de Transition – Volet Energie & Mobilités – année 2022 ;
- ❑ Délibération n°3 : Demande de financement LEADER pour l'animation des démarches de Transition – Volet Tourisme – année 2022 ;
- ❑ Délibération n°4 : Renouvellement de l'adhésion au réseau 1+ Bio pour 2022 ;
- ❑ Délibération n°5 : Approbation du modèle de convention « PETR du Pays d'Armagnac / Partenaire bénéficiaire », dans le cadre de la gestion des subventions acquises au titre du volet B du PNA « consolidation des PAT » (mesure 13 du Plan de relance de l'État) ;
- ❑ Délibération n°6 : Demande de financement auprès du Conseil Départemental du Gers pour le projet « étude pour la conception d'un village gourmand Gers - Armagnac installé dans les événementiels » ;
- ❑ Délibération n°7 : Adhésion 2022 au réseau TEPOS ;
- ❑ Délibération n°8 : Avenant au marché n°02-2021 pour la réalisation d'un schéma directeur des mobilités actives en Pays d'Armagnac ;

- ❑ Délibération n°9 : Approbation du schéma directeur des mobilités actives ;
- ❑ Délibération n°10 : Approbation de l'avenant n°2 de l'accord-cadre n° 2-2020 relatif à l'acquisition d'un compagnon de voyage à destination des clientèles touristiques du Pays d'Armagnac ;
- ❑ Délibération n°11 : Adoption du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2021 ;
- ❑ Délibération n°12 : Renouvellement de la convention du contrat d'assurance statutaire CNP en partenariat avec le Centre de Gestion de la FTP du Gers (2022-2024) ;
- ❑ Délibération n°13 : Exercice de la compétence en matière de « promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme » - Création d'un Office de tourisme sous le statut d'Etablissement Public Industriel et Commercial ;
- ❑ Délibération n°14 : Lancement d'un marché public pour la conception et la mise en œuvre de la communication de l'Office de Tourisme unifié Armagnac-d'Artagnan.